



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025



2D-DOC

AVIS_IR_RG
La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP AUBERVILLIERS
SECT. REC. 87 BD FELIX FAURE
93308 AUBERVILLIERS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 53 863 612 373

Référence de l'avis : 25 93 0274340 12

Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

RESIDENCE EUGNE HENAFF
RUE DE LA COMMUNE DE PARIS

93300 AUBERVILLIERS

Numéro FIP : 930 24 47 2789050889 3 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 18/07/2025

Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 93101

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP AUBERVILLIERS
SAID AUBERVILLIERS
87 BOULEVARD FELIX FAURE
93307 AUBERVILLIERS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

KEITA HAMIDOU
RESIDENCE EUGNE HENAFF
RUE DE LA COMMUNE DE PARIS
93300 AUBERVILLIERS

Somme qu'il vous reste à payer

4 095,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2025 :	1 023,00 €
27 octobre 2025 :	1 023,00 €
27 novembre 2025 :	1 023,00 €
29 décembre 2025 :	1 026,00 €

Compte qui sera débité : FR34 2004 1000 014X XXXX XXX2 092

Identifiant de la banque : PSSTFRPPPAP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050023J53H6C612424PAS1A25

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Revenu fiscal de référence : 43 202

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2025

N°fiscal : 30 53 863 612 373

Impôt sur les revenus de 2024

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : KEITA HAMIDOU



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	1,00

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 42419	Total
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0	
Total des salaires et assimilés ²	42419	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4242	
Salaires, pensions, rentes nets.....	38177	38177

Revenu brut global.....

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2024 dû⁵³: 4619
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus : - 524

Solde d'impôt sur les revenus 2024 :

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵ 43202

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT..... Déclarés 5583
Heures supplémentaires et jours RTT..... Nets 5025

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

Plafond total de 2023.....

Déclar. 1

16741

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....		4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399	
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264	

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer	10,90%
--------------------	--------

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....	12,10%
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé.	Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....	30,00%
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.	